

## PREMIÈRE JOURNÉE

ouvert le 19 août 2025 à 8 heures 30

Observations de M<sup>(r)</sup> Lenglet Alain, maire d'Agass -

testung.

réflexion nous demandons la révision de l'emplacement vis-à-vis  
les parcelles 402 B n° 195, 196 et 197: seule la partie située  
sud de la parcelle (d'origine 350 m<sup>2</sup>) serait réservée.  
cette partie serait mise en zone Ub (urbanisme urbain) soit  
en 1900 m<sup>2</sup>  
fait le plan